



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U3 P3 en pose libre en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système **Modul'up** comprenant un revêtement de sol PVC acoustique et d'une **bande de jonction simple face Modul'up (réf 792)**, en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 19$ dB et un poinçonnement rémanent de 0,08 mm. Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés **U3 P3 E2/3 C2** validé par un **Avis Technique n°12/17-1754_V5** de type **Modul'up trafic 33**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué **d'une couche d'usure de 0,63 mm**, d'une **épaisseur de 3,35 mm** sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate et d'une **masse surfacique de 2 700 g/m²**.

Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bêtaïne, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement. Sa semelle alvéolaire 100 % PVC, sera adaptée en **recouvrement rapide des supports neufs ou anciens, y compris amiantés⁽¹⁾**, avec une stabilité dimensionnelle de < 0,05 %.

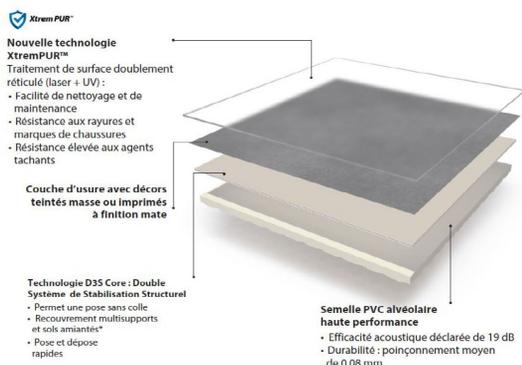
Le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**. Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1 et au glissement R10**. Les émissions de COV dans l'air à 28 jours **sont inférieures à 10 µg/m³**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **81 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant)⁽²⁾.

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol⁽³⁾**.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Pose libre

Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant et supports dans le respect du DTU 53.12.

Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, dans les locaux à usage d'habitation. Un maintien à l'aide d'une **bande de jonction simple face** au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément un traitement à froid des joints. Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive et traitement à froid aux joints (pièce humide).

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à froid - plinthes - formes d'appui en cas de remontées en plinthes...

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Modul'up Trafic 33
Avis Technique / DTA	N°12/17-1754_V5
Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés	U3 P3 E2/3 C2
Efficacité acoustique au bruit de choc	19 dB
Épaisseur totale	3,35 mm
Couche d'usure	0,63 mm
Masse surfacique	2 700 g/m ² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,08 mm (exigence de la norme ≤ 0,10 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽⁴⁾ - n°2020/059-1 (CRET)
Classification - NF EN ISO 10582	23 – 33 – 42



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(4) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC acoustique U3 P3 en pose libre en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système **Modul'up** comprenant un revêtement de sol PVC acoustique et d'une **bande de jonction simple face Modul'up (réf 792)**, en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée $\Delta L_w = 19$ dB et un poinçonnement rémanent de 0,08 mm. Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés **U3 P3 E2/3 C2** validé par un **Avis Technique n°12/17-1754 V5** de type **Modul'up trafic 33**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué **d'une couche d'usure de 0,63 mm**, d'une **épaisseur de 3,35 mm** sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate et d'une **masse surfacique de 2 700 g/m²**.

Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement. Sa semelle alvéolaire 100 % PVC, sera adaptée en **recouvrement rapide des supports neufs ou anciens, y compris amiantés⁽¹⁾**, avec une stabilité dimensionnelle de < 0,05 %.

Le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**. Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **B_{f,s1}** et au **glissement R10**. Les émissions de COV dans l'air à 28 jours **sont inférieures à 10 µg/m³**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **81 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant)⁽²⁾.

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol⁽³⁾**.

Fabrication

Lieu de production	Reims (France)
Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000	
Contenu recyclé en % de la masse totale du produit	20 %
Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable	100 %
Matières premières	Garanties sans phtalate
Conformité REACH	



Indicateur réchauffement climatique

Modul'up trafic a fait l'objet d'une **Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES individuelle** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES.

Indicateur Réchauffement climatique = **10,80 kg CO₂ eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(3) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+
De l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **COV** à 28 jrs : < 10 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 19 dB

LRV jusqu'à 66 %

Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol⁽³⁾**